

La Voie de l'emploi

Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

Ta nouvelle carrière commence au
COLLÈGE de l'île
 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
 CANADA
 Programmes de 1 ou 2 ans,
 cours individuels, formation linguistique
collegedelile.ca

LA FORCE DE RÉSERVE DE L'ARMÉE CANADIENNE *une option à explorer sans réserve*

«Le Régiment de l'Île-du-Prince-Édouard, curieusement, est encore très peu connu. Il y a encore une bonne partie de la population qui ne sait même pas que nous existons. Dans ce contexte, recruter de nouveaux membres est parfois difficile», a indiqué le Major Christophe Michaud.

Le samedi 29 septembre, le Régiment de l'Île-du-Prince-Édouard a tenu une journée porte ouverte au Parc Victoria, pour que le public puisse voir les militaires en action, l'équipement et même, faire des tours dans un véhicule de reconnaissance blindé, en plus de se renseigner sur les emplois disponibles.

«Nous cherchons toujours à augmenter nos effectifs pour bien fonctionner. C'était une belle journée, et je pense que les gens ont bien aimé cela», a indiqué le Major.

Chris Michaud s'est joint à la Réserve en 2010. «Je n'y connaissais absolument rien, je savais juste que je cherchais un défi et je l'ai trouvé. Je cherchais à ce moment-là à acquérir de l'expérience en supervision du personnel dans mon emploi civil, mais c'était difficile d'avoir la permission de suivre les formations offertes par la fonction publique. Presque 10 ans plus tard, je peux dire que si j'ai réussi à accéder à des postes de leadership au ministère d'Anciens Combattants

où je travaille, c'est en grande partie grâce à l'expérience acquise en tant que membre des Forces armées canadiennes».

Un emploi dans la Force de réserve est avant tout un emploi pour lequel il faut postuler et être embauché. La citoyenneté, l'âge, et le niveau de scolarité d'un candidat potentiel sont les critères de base pour déterminer un niveau d'entrée : soldat ou officier, ce qui déterminera, entre autres, la formation à suivre et le salaire journalier. «J'ai commencé au grade d'élève officier. J'ai suivi la formation de base obligatoire et graduellement, j'ai suivi d'autres formations pour monter en grade. La formation pour devenir major était très intensive. Il faut être motivé pour suivre et réussir cette formation, surtout quand on a un travail à temps plein et une famille. Ma femme est réserviste également, et nous avons suivi la formation en même temps, ce qui a nécessité une coordination importante dans la maison».

Tout réserviste doit obligatoirement suivre la formation de base : apprendre à marcher en rang, comprendre les consignes et le vocabulaire spécifique, comprendre en quoi consistent l'employeur et l'emploi,

Chris Michaud

est major dans les forces de réserve de l'armée de terre à l'Î.-P.-É. Être dans la réserve lui a permis d'accroître ses capacités de leadership.



apprendre l'entretien des bottes et de l'uniforme, apprendre à tirer et à entretenir une arme, etc.

«On demande aux membres de la Force de réserve de consacrer une soirée par semaine et une fin de semaine par mois aux activités du Régiment. Et il y a des périodes de formation intensive sur de plus longues périodes de temps à autre. Un bon nombre d'employeurs voient ce que cette formation peut apporter à leur employé, et à l'entreprise. Mais d'autres sont plus réticents. Nous aidons nos membres à trouver les arguments pour convaincre les employeurs. Pour ma part, j'ai obtenu des congés sans solde de 12 semaines de mon employeur pour suivre ma première formation d'officier. Ça m'a été très bénéfique, ainsi qu'à mon employeur, je pense».

Le régiment de l'Î.-P.-É., même s'il n'est pas très connu, est peut-être le plus connu des trois unités de la Force de réserve à l'Île, en partie à cause des exercices menés sur l'Île avec ses véhicules, et les cérémonies impliquant sa fanfare. La fonction du régiment dans l'ensemble de l'armée de terre est liée aux missions de reconnaissance blindée.

«Diriger un équipage d'un véhicule de reconnaissance blindé est une compétence qui peut paraître inutile au quotidien d'un civil, mais au contraire, on

apprend à communiquer clairement et à la bonne personne ce qu'il faut faire. On apprend à travailler en équipe, se fier les uns aux autres et à se faire confiance, afin d'accomplir une tâche. Ce sont des compétences utiles dans notre société», a commenté le major Michaud.

Christophe Michaud est natif de Montréal. Jeune homme, bilingue, il est arrivé à Charlottetown en 1993. Il est entré à UPEI en 1994 pour un baccalauréat avec un double majeur en anglais et en français, suivi d'un baccalauréat en éducation. Il a travaillé un an à l'école François-Buote, un an à l'école Évangéline et deux ans à Birchwood, avant d'entrer dans la fonction publique fédérale en 2005, par le centre fiscal de l'Île-du-Prince-Édouard. De là, il est entré à Anciens Combattants Canada.



Le régiment de l'Î.-P.-É. aimerait augmenter ses effectifs. La photo de droite a été prise le jeudi 4 octobre au siège social du régiment.

Discret et essentiel : l'interprète

Bernard Labelle est un type discret. Dans une salle de réunion où il agit comme interprète, on le remarque à peine. Son rôle est pourtant très important, car il permet à des organismes francophones de fonctionner en français en présence d'intervenants anglophones.

«C'est un service que je suis content d'offrir, parce que cela apporte beaucoup à la collectivité. Il y a du travail avec les chambres de commerce, les gouvernements, les ONG et on ajoute le Collège de l'Île et le Réseau Santé en français entre autres. Les francophones peuvent participer en français aux nombreuses consultations organisées par le gouvernement provincial. C'est pratique et avantageux», souligne Bernard, qui habite la région de Charlottetown.

Citoyen de l'Île-du-Prince-Édouard depuis les années 1980, Bernard Labelle a très vite tiré parti de son excellente connaissance des deux langues officielles, jusqu'à les enseigner à plusieurs endroits.

«C'est cependant surtout par ses réseaux personnels qu'il a commencé à rendre service comme interprète. Après un bout de temps et après avoir acquis son propre équipement, les séances se sont présentées», raconte-t-il.

L'équipement est portable et prend relativement peu de place. Il possède une trentaine de casques d'écoute sans fil pour les clients, une console qui permet au son de lui parvenir clairement. Un transmetteur radio permet à la voix de parvenir aux gens munis de casques d'écoute. Mais l'outil le plus distinctif, c'est le sténomasque.

«L'appareil produit un son feutré

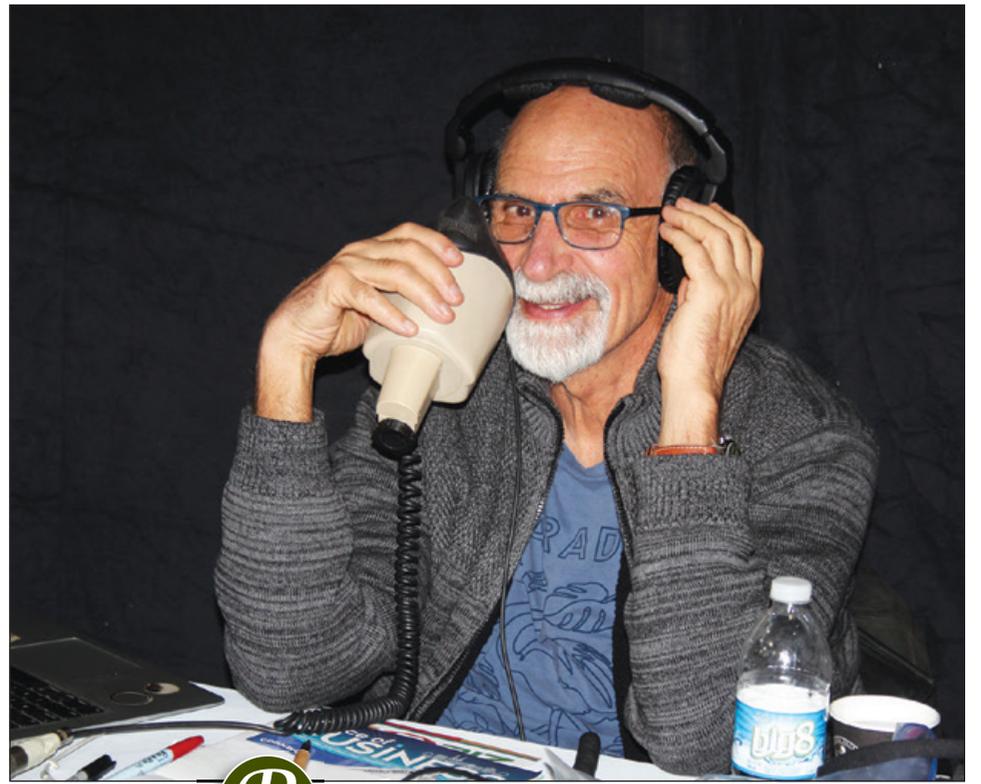
de la voix. Il y a à peine un chuchotement auditif qui ne dérange pas les gens même s'ils sont près. Les personnes qui portent les casques d'écoute entendent clairement ce qui est dit. C'est une interprétation et non une traduction de ce qui est échangé. C'est un travail exigeant. Il faut écouter et parler en même temps. C'est difficile, mais possible. On s'habitue à un certain rythme. Il faut avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais, évidemment, et surtout, ne pas hésiter. Si tu prends 3 secondes pour chercher un mot, tu prends un retard difficile à rattraper. Il faut continuer et ne pas hésiter».

Au cours de sa carrière de 25 ans, Bernard a constaté que les avantages des organismes francophones à fonctionner en français sont mesurés, encouragés et appréciés.

Il n'est pas le seul à fournir des services d'interprétation. Cependant, pour la collectivité francophone, il est le premier choix.

«Ce genre de service offre à la communauté acadienne et francophone la possibilité de tenir des réunions en français, même s'il y a des anglophones dans la salle... et vice-versa. C'est un vrai atout», a déclaré Raymond Arsenault, qui est le directeur des communications à RDÉE Î.-P.-É..

Au Collège de l'Île aussi, le service est très apprécié. «Nous utilisons les services d'interprétation simultanée de Bernard Labelle depuis 2011-2012. Cela correspond avec une participation de membres anglophones au conseil d'administration. Les services qu'il offre nous ont donc permis d'élargir la participation au sein du C.A. d'indi-



Bernard Labelle fournissait un service d'interprétation pour les conférences de Biz2Biz de la Chambre de commerce du Grand Charlottetown.

vidus qui auparavant n'auraient pas pu contribuer aux discussions puisque nos réunions se déroulent en français. Il en va de même pour notre assemblée générale annuelle. Nous avons ainsi assuré la participation régulière de gens d'influence tels que le sous-ministre responsable des études supérieures, la direction de l'éducation postsecondaire, la vice-présidence d'autres établissements postsecondaires, etc. Les services qu'il offre sont uniques, son équipement, son setup, sa flexibilité, et ils sont importants pour le Collège, et j'oserais dire, pour la communauté acadienne et francophone», dit Natalie Arsenault, coordonnatrice des services administra-

tifs au Collège de l'Île.

La Société Saint-Thomas-d'Aquin abonde dans le même sens. «L'offre de ce service a également été une démonstration de l'importance de mettre en place des mesures inclusives pour enrichir les échanges sans que la différence de langue soit une barrière de communication», a indiqué Isabelle Dasylyva-Gill, directrice générale.

Pour elle, participer à une réunion menée tout en français est un des moyens de vivre et de s'épanouir en français.

Bernard Labelle rend ce service depuis plusieurs années, et avec les expériences multiples il a certainement pu développer une maîtrise de certains dossiers, ce qui est nécessaire quand on doit interpréter de façon simultanée.

Le service est un recours pour les francophones, à n'en pas douter. De façon plus subtile, le service permet aux anglophones de constater que le fait français à l'Île n'est pas une légende urbaine. Il y a véritablement une collectivité qui réside, se développe et s'épanouit en français et continuer de s'agrandir.

Bernard Labelle aime ce travail, mais comme nous tous, il prendra un jour sa retraite. Il suggère que ce serait le temps de penser à former une relève. Aux personnes qui pourraient être intéressées, il lance : «Faites-le pour la capacité de la collectivité de fonctionner en français, pour votre plaisir et pour votre langue».



Bernard Labelle rend de grands services aux collectivités et organismes qui veulent fonctionner en français sans exclure les participants anglophones.

Une affaire de sons et d'images

Lorsqu'il vivait au Québec, Jean Lavergne travaillait en audiovisuel jusqu'à 80 heures par semaine. Installé à Summerside depuis un an, à quelques semaines près, il ne veut pas reprendre ce rythme effréné, mais il désire toujours s'investir dans la réalisation de projets conséquents.

«Ce que j'aime, c'est faire du docu-reportage. C'est un reportage approfondi qui dure en général de 15 à 20 minutes et qui demande de la préparation, de la recherche et un montage précis au 30^e de seconde. C'est ce genre de travail de précision que j'aime faire», a indiqué Jean Lavergne, qui réalise par ailleurs les vignettes, Les Voix de l'Î.-P.-É. pour le compte de La Voix acadienne.

«Je considère le projet Les Voix de l'Î.-P.-É. comme ma porte d'entrée dans la collectivité francophone. Je rencontre beaucoup de monde, je découvre les régions de l'Île et la vraie vie du vrai monde. J'aime beaucoup ça. C'est un premier contrat officiel à l'Île qui va certainement contribuer à m'ouvrir des portes dans mon métier ici, je pense.»

Jean Lavergne et sa femme, Bernadette Arseneault, native de Shipagan au Nouveau-Brunswick, ont vécu à Shawinigan au Québec ces 40 dernières années. «Ça faisait longtemps que nous envisagions de venir

Jean Lavergne

de Summerside se spécialise en réalisation vidéo. Installé à l'Île depuis un an, il mise sur son savoir-faire pour ce faire une place dans ce domaine.

nous installer dans les Maritimes. J'ai obtenu un transfert pour le centre fiscal de Summerside et nous avons déménagé», a raconté Bernadette. Si pour elle, le travail est resté sensiblement le même, Jean vit par contre un temps d'adaptation. «À Shawinigan, je connaissais tout le monde. J'avais plein de contacts. J'espère un jour me sentir aussi à l'aise à l'Île».

Jean Lavergne travaille dans le domaine artistique depuis les années 70. Musicien depuis son enfance, Jean fonde sa propre compagnie de production audio à Shawinigan en 1990 après 13 années passées sur la route comme claviériste pour de nombreux groupes du circuit musical québécois.

Il a ajouté en 1995 la production vidéo à son arsenal de services et est devenu rapidement un produc-



teur de choix dans la région auprès de plusieurs organismes locaux comme la Chambre de commerce et la ville de Shawinigan ainsi que l'équipe locale de la ligue hockey junior du Québec pendant 17 saisons.

En 2007, constatant que les nouvelles locales sont de plus en plus absentes de la scène médiatique officielle, Jean se lance dans la couverture des nouvelles locales comme journaliste indépendant et crée une page Web entièrement dédiée à l'information régionale. La page d'actualités vidéo que Jean propose est rapidement appréciée de la po-

pulation locale qui tient ces sujets à cœur.

Après quelques mois d'installations afin de mettre sur pied ses nouveaux locaux de production à Summerside, Jean a débuté sa campagne de promotion en distribuant dépliants et cartes d'affaires. C'est grâce à cette méthode simple qu'il est entré en contact avec La Voix acadienne et que le projet des vignettes a été développé.

Jean Lavergne peut créer de A à Z un document vidéo professionnel incluant la recherche, la narration, la conception de l'éclairage, l'habillage visuel et sonore, pour créer l'ambiance désirée par le client. «Je travaille toujours pour le client. Soit ils m'approchent, soit j'ai une idée que je propose et qui est acceptée. C'est un travail qui demande qu'on y mette du temps et du savoir-faire et je dispose de l'équipement et de l'expérience nécessaires pour le réaliser avec professionnalisme», a indiqué Jean Lavergne.

Depuis plus de 20 ans, Jean Lavergne a fait sa marque comme caméraman spécialisé en production de projets institutionnels, commerciaux, corporatifs et comme diffuseur d'information régional sur le Web. Désormais établi à Summerside, Jean est fier d'offrir ses services à la population de l'Î.-P.-É.

Le vrai bilinguisme : un super pouvoir

Olivier Bertrand est parfaitement bilingue. Son français de France est excellent et son anglais qu'il perfectionne depuis qu'il est au Canada est lui aussi très bon. Arrivé à Moncton en 2005 avec sa famille, il a toujours été capable de trouver des emplois et maintenant, il travaille surtout à son compte.

«On me décrit comme un entrepreneur en série. J'ai une idée, je crée une entreprise. La première entreprise que j'ai fondée au Canada, Xoxolo, est toujours active. J'ai conservé pratiquement tous mes clients, surtout parce que j'ai toujours su bien communiquer avec eux».

Olivier Bertrand était de passage à l'Île-du-Prince-Édouard le 16 octobre, pour parler des avantages du bilinguisme.

«Si vous êtes bilingue, que vous parlez bien le français et bien l'anglais, vous avez un super pouvoir. Premièrement, il est prouvé que le



Olivier Bertrand

rappelle que le bilinguisme est plus qu'un simple atout.

des situations dans lesquelles, même s'il parlait français et que son interlocuteur parlait lui aussi français, la communication ne passait pas.

«Pour moi, ce qui importe, c'est de communiquer le plus clairement possible. Si c'est mieux que je parle français à une personne pour comprendre, c'est ce que je vais faire. Si c'est mieux que je parle anglais, c'est ce que je vais faire. Il n'y a pas de hauts principes déplacés qui entrent là dedans. Le but, c'est de communiquer clairement», affirme Olivier Bertrand.

L'avantage d'être bilingue n'est pas aussi évident lorsque les deux langues sont parlées en même temps, et que c'est la seule «langue» que l'on connaît. Dans le monde où l'on vit, on a intérêt à connaître le

français le plus standard possible, et l'anglais le plus standard possible, toujours dans le but de communiquer clairement avec le plus grand nombre, de façon professionnelle. En famille, ce n'est pas la même chose.

Olivier Bertrand a aussi appris à se méfier des CV où les candidats écrivent tout en anglais et disent qu'ils sont bilingues. «J'ai déjà fait des entrevues d'embauche de candidats bilingues. Je commençais en anglais et à mi-chemin, je passais au français. Ils me regardaient comme si j'arrivais de la planète Mars. À ces candidats, j'ai recommandé de ne plus écrire qu'ils étaient bilingues. Quand tout ce qu'on peut dire, c'est bonjour et "Je parle un petit peu français", on n'est pas bilingue et on n'a pas le super pouvoir qui vient avec», dit l'homme d'affaires.

Olivier Bertrand est actuellement à la tête d'une entreprise d'intelligence artificielle logée à l'Université de Moncton.

Passionné de soins infirmiers et de l'apprentissage continu

Richard Cormier en a vu du pays grâce son parcours dans le domaine de la santé : Bathurst, Campbellton, Edmundston, Moncton-Dieppe, Winnipeg et maintenant, l'Île-du-Prince-Édouard. C'est avec enthousiasme qu'il en parle aujourd'hui malgré le fait que sa carrière comme infirmier a failli ne pas prendre son envol. À l'école secondaire, un conseiller en orientation lui a carrément dit qu'il n'avait pas les capacités nécessaires pour poursuivre des études postsecondaires.

«Comme adolescent, j'ai fait du bénévolat avec l'Ambulance Saint-Jean. Cette expérience m'avait convaincu qu'il y avait une carrière pour moi dans le domaine de la santé. J'aurais pu me laisser abattre par le commentaire du conseiller. Au contraire, je m'en suis servi comme source de motivation. Peu de temps après, j'ai reçu ma lettre d'admission au CCNB, pour le programme de préposé aux soins. C'est là que tout a commencé,» a souligné l'enseignant du programme infirmier auxiliaire, au Collège de l'Île.

Après avoir terminé avec succès le programme de préposé aux soins et avoir travaillé dans ce rôle, Richard a décidé de poursuivre ses études

afin de devenir infirmier autorisé. Il a obtenu son baccalauréat en science infirmière de l'Université de Moncton en 1999.

«Encore là, on nous disait que les sciences infirmières n'étaient pas faites pour les hommes. Pourtant, une profession c'est une profession. Ça n'a pas de genre. Ce qui me motivait pendant mes études est encore ce qui me motive aujourd'hui : prendre soin des gens, leur offrir des soins de qualité et les accompagner dans des moments difficiles de leur vie», de renchérir, M. Cormier.

Toujours à la recherche de nouveaux défis, Richard est passé à l'enseignement en 2010. Afin d'approfondir ses connaissances, il a passé un certificat en andragogie, alors qu'il enseignait au CCNB. Une occasion de faire partie de l'équipe de gestion dans un établissement de soins de longue durée s'est ensuite présentée à lui. C'est alors qu'il a décidé d'entamer une maîtrise en gestion organisationnelle qu'il terminera dans quelques mois.

«Comme professionnel de la santé, l'apprentissage continu fait partie de notre quotidien : nouveaux équipements, nouveaux médicaments, nouveaux traitements, entre autres.



Richard Cormier, à droite, est le nouvel enseignant du programme de soins infirmiers auxiliaires au Collège de l'Île. **Colette Aucoin**, à gauche, lui souhaite la bienvenue.

Le perfectionnement est une réalité, à laquelle les étudiants doivent se soumettre, avant même d'arriver sur le marché du travail. La persévérance, aux études ou en emploi, est une qualité que les employeurs remarquent».

À titre d'ancien gestionnaire d'un centre de soins de longue durée, M.

Cormier confirme d'ailleurs que les occasions d'emploi pour les préposés aux soins et les infirmiers auxiliaires sont nombreuses. Avec le vieillissement de la population, la demande pour les services offerts en français et en anglais par ces professionnels de la santé continue d'augmenter.

Le bénévolat favorise l'acquisition de compétences

Les saisons du hockey et des sports interscolaires sont à nos portes, sans compter l'entraînement en vue des Jeux de l'Acadie. Toutes ces équipes sont encadrées par des bénévoles dévoués qui acquièrent parfois même sans s'en douter, des compétences utiles au travail et dans la vie de tous les jours.

Ces personnes, arrivent en «poste» avec quelques compétences comme connaissance du sport et certification d'entraîneur, aptitude de communication et le sens de l'organisation.

La liste des compétences qui peuvent être acquises durant les heures consacrées à cet engagement bénévole est beaucoup plus longue et on pourrait en ajouter d'autres.

1. **Planification et coordination**
2. **Motivation des autres**
3. **Promotion de l'esprit d'équipe**
4. **Gestion des réunions et des groupes**
5. **Résolution de problèmes**
6. **Supervision**
7. **Gestion d'événement**
8. **Résolution de conflit**
9. **Sensibilité**
10. **Capacité d'adaptation**
11. **Gestion de temps**

Ces compétences peuvent fort bien être appliquées dans des emplois de superviseur, de commis de bureau et de commis au soutien administratif, ainsi que pour des postes d'adjoints administratifs et exécutifs.

Les emplois dans les domaines des sports et des loisirs, et du conditionnement physique, chefs de programmes, coordonnateurs, instructeurs, etc. Autant de fonctions qui requièrent un ensemble de compétences humaines et organisationnelles.

Un autre exemple serait un enga-

gement d'un matin, toutes les deux semaines, avec un groupe de jeunes. Les compétences exigées seraient le sens de l'organisation, la sensibilité et la capacité d'être un modèle de comportement positif. Encore une fois, la liste des compétences qui peuvent être acquises est beaucoup plus longue :

- **Communication interpersonnelle**
- **Planification et coordination**
- **Évaluation des besoins**
- **Encadrement**
- **Développement des autres**
- **Résolution de problèmes**
- **Gestion des groupes**
- **Respect**
- **Capacité d'adaptation**
- **Compréhension de la diversité**
- **Communication positive**
- **Pensée créative**

Les employeurs auraient donc tout intérêt à encourager leurs employés à choisir un engagement bénévole.

(Extraits du document COMPÉTENCES-PLUS à l'adresse volunteer.ca/index.php?MenuItemID=345)

La Voie de l'emploi
Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

5, Ave Maris Stella, Summerside, Î.-P.-É. C1N 6M9
Tél. : (902) 436-6005
Télé. : (902) 888-3976
marcia.enman@lavoixacadienne.com
La publication est disponible en ligne à lavoiedemploi.com

- RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : MARCIA ENMAN
- JOURNALISTE : JACINTHE LAFOREST
- RESPONSABLES DE LA MISE EN PAGE : JACINTHE LAFOREST ET ALEXANDRE ROY
- IMPRESSION : TRANSCONTINENTAL

La Voie de l'emploi est une publication mensuelle de langue française sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle est le résultat d'une entente financée dans le cadre de l'Entente Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement du marché du travail. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur.e et ne représentent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada et de l'Île-du-Prince-Édouard.